

Formation à la fonction « Tuteur » / « Maître d'Apprentissage »

Dans les secteurs sanitaire, social et médico-social, le recours à l'alternance constitue un levier essentiel de professionnalisation et de recrutement. Les tuteurs et maîtres d'apprentissage jouent un rôle central dans la sécurisation des parcours et la montée en compétences des alternants.

Cependant, cette fonction nécessite de mobiliser des compétences spécifiques en matière d'accompagnement, de transmission, d'évaluation et de coordination avec les différents acteurs du parcours.

Cette formation vise à outiller les professionnels pour structurer leur pratique tutorale, renforcer leur posture pédagogique et favoriser un accompagnement de qualité, en cohérence avec les exigences du secteur et des référentiels de formation.

Objectifs

- Construire et mettre en œuvre un parcours d'accueil et d'intégration adapté à un alternant
- Mettre en œuvre un accompagnement efficace de l'alternant dans ses activités professionnelles quotidiennes
- Suivre, évaluer et ajuster l'accompagnement de l'alternant en lien avec les différents acteurs
- Prendre du recul sur ses pratiques de tutorat afin d'améliorer son accompagnement de l'alternant

Contenus

- Organisation et sécurisation du parcours d'un alternant : Les missions d'un tuteur/MA, LE cadre réglementaire, L'appropriation du référentiel de formation, l'élaboration d'un plan d'accompagnement, les étapes d'accueil, l'identification des risques professionnels
- Accompagnement de l'alternant : La construction de situations professionnelles apprenantes, les techniques de transmission, la posture du tuteur/Ma, les techniques de remédiation
- Évaluation de la progression de l'alternant : Les méthodes et les outils, les techniques d'entretien, les ajustements, la communication, la formalisation
- Analyse de ses pratiques tutorales : échanges de pratique, méthodologie d'analyse, plan d'action

Modalités et méthodes pédagogiques

- En Présentiel
- Méthode active et participative centrée sur l'expérience des participants, alternant apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation afin de favoriser l'analyse collective et le transfert des acquis dans la pratique professionnelle

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis du stagiaire

- Les objectifs de formation seront évalués par les intervenants (QCM, étude de cas, mises en situation...)

Évaluation de la formation

- Au terme de la formation, chaque participant complètera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Inter et intra

Durée

31h30

(soit 4 jours et demi)

Public

Tout professionnel titulaire d'un diplôme de niveau 3 à 6 en travail social accueillant un apprenant (quel que soit son statut)

Pré-requis

Une expérience en qualité de tuteur ou Maître d'apprentissage est recommandée.

Intervenant(s)

Formatrice/consultante experte de la communication et du développement personnel

Dates et coût

Sur www.irtsnormandiecaen.fr

Lieu

Hérouville Saint-Clair (14)

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

fc@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr